



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

déroulement du diplôme national du brevet

Question au Gouvernement n° 2151

Texte de la question

DÉROULEMENT DU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET

M. le président. La parole est à M. Patrick Hetzel.

M. Patrick Hetzel. Monsieur le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, ma question concerne la qualité du service public de l'éducation. Je ne reviendrai pas sur l'organisation chaotique du baccalauréat (*Protestations sur les bancs du groupe LaREM. – Exclamations sur les bancs du groupe LR.*) Cette année, nous avons vu des erreurs dans les sujets, des fuites de sujets, des résultats accessibles la veille de la publication officielle des résultats, et, pour couronner le tout, la publication, en toute illégalité, de résultats provisoires qui généralisaient l'inégalité de traitement entre les candidats.

M. Fabien Di Filippo. De la belle ouvrage !

M. Patrick Hetzel. Hélas ! Le brevet nous a aussi fait vivre des situations tout à fait ubuesques. Ainsi, du fait de la canicule, toutes les épreuves ont été déplacées aux 1er et 2 juillet. Certains élèves, dans l'incapacité de se présenter à l'examen, s'étaient inscrits au rattrapage de septembre. Quelle n'a pas été la surprise de certains d'entre eux d'apprendre qu'ils étaient reçus sans avoir passé l'épreuve de juillet, tout en restant inscrits pour passer l'épreuve en septembre !

Ma question est donc simple – beaucoup d'élèves et de familles se la posent : après avoir été officiellement reçus au brevet des collèges, ces élèves, devront-ils, oui ou non, repasser l'épreuve en septembre ? Par ailleurs, qu'allez-vous faire pour que de telles situations ne se reproduisent plus à l'avenir, car vous êtes tout de même chargé du service public de l'éducation nationale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Jean-Louis Bricout et M. Régis Juanico, ainsi que plusieurs députés non inscrits, applaudissent également.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Thibault Bazin. Et de l'abandon des territoires ruraux !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Monsieur Hetzel, votre question comporte plusieurs volets. Je me suis déjà exprimé sur le baccalauréat la semaine dernière. Au mois de juin dernier, nous avons assuré la continuité du service public face à trois crises : deux ont touché le baccalauréat, et une troisième, due aux conditions climatiques, le brevet.

Nous avons systématiquement choisi l'élève comme premier critère : comment pouvait-il passer ses examens dans les conditions les plus normales possible, et comment pouvait-il obtenir ses résultats ?

Mme Sylvie Tolmont. N'importe quels résultats !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Nous avons répondu à ces questions. C'est ce que nous avons accompli. Je ne reviens pas sur les détails. Je note que plusieurs députés de votre groupe politique, monsieur Hetzel, ont salué ce qui a été fait pour assurer la continuité du service public. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM. – Protestations sur plusieurs bancs du groupe LR.*) Vous devriez accorder vos violons, y compris avec le président du groupe Les Républicains qui s'est exprimé publiquement sur le sujet !

Monsieur le député, vous aviez la réputation de bien connaître le système scolaire français. Je me permets de vous rappeler une règle que vous connaissiez : les notes de contrôle continu de certains élèves sont suffisantes, avant qu'ils ne passent les épreuves, pour qu'ils soient considérés comme admis. Cela ne les empêche absolument pas de passer des épreuves dont les résultats leur permettent d'obtenir des mentions.

Puisque vous m'en offrez l'occasion, je tiens à signaler que le brevet s'est, en fait, bien passé, et que l'éducation nationale a montré son professionnalisme. En trois jours, à partir de prévisions météo, elle a réussi à déplacer une épreuve, que devaient passer plus de 800 000 élèves, du jeudi et vendredi au lundi et mardi, et près de 99 % de ceux qui devaient s'y présenter étaient bien là.

Mme Sylvie Tolmont. Vous êtes vraiment satisfait de tout cela ?

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . Il y aura donc finalement peu d'élèves à la session de rattrapage. Ils passeront cette épreuve dans des conditions tout à fait normales, identiques à celles des années précédentes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Jean-Louis Bourlanges. Très bien !

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2151

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juillet 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juillet 2019](#)